

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3210 - Vendredi 03 Août 2018 - Prix : 200 Fc

AFFAIRE DU GENDARME BLESSÉ

18 arrestations et 3 personnes activement recherchées



Mohamed Abdou procureur de la république devant la presse

PÈLERINAGE 2018

Départ du premier contingent, mardi

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

INTERVIEW AHMED ABDALLAH MGUENI, JOURNALISTE ET AUTEUR

"La vie meilleure qu'il a autant rêvé n'était qu'un mirage et il s'est mis même à regretter son choix de quitter son pays natal"

L'interminable voyage est le premier roman d'Ahmed Abdallah Mgueni qui vient de paraître aux éditions Edilivre. L'auteur parle de l'histoire d'un jeune comorien qui veut rallier la France clandestinement à la recherche d'une vie meilleure. La vie meilleure dont il a tant rêvé n'était qu'un mirage et a amené Bedja à regretter son choix de quitter son pays natal. Cet ancien rédacteur en chef de La Gazette des Comores nous en dit plus dans cet entretien qu'on a eu avec lui.

Question : De quoi parle L'interminable Voyage?

Ahmed Abdallah Mgueni : Le roman parle d'un jeune comorien (un jeune africain) qui quitte son pays pour rallier l'Europe à la recherche d'une vie meilleure. Malheureusement, du début jusqu'à la fin, ce voyage est un cauchemar pour ce jeune car il frôle même la mort. La vie meilleure qu'il a autant rêvé n'était qu'un mirage et il s'est mis même à regretter son choix de quitter son pays natal. La vie de clandestin en France n'est pas du facile pour lui. Il est confronté à la réalité de la vie des immigrés et il n'est pas loin de la dépression. De manière générale, on aborde dans ce roman, l'épineuse question de l'immigration clandestine, la vie des immigrés en France, l'intégration dans la société française des Comoriens et enfin du quotidien des

Comoriens de Marseille. Et on ne peut pas parler des communautés comoriennes de cette deuxième ville française sans parler des mariages business et des mariages arrangés.

Question : D'où vient l'inspiration de ce roman?

AAM : L'immigration clandestine est un sujet d'actualité. Il ne se passe pas un seul jour sans qu'on ne parle de ce phénomène. Les Comores ne sont pas épargnées. D'abord dans la traversée de la mort entre Anjouan et Mayotte et bien sur les nombreux Comoriens qui tentent de rallier l'Europe par tous les moyens. J'ai écrit des articles et de reportages sur la question mais je trouvais que c'était insuffisant. Idem pour la question des mariages business dans la communauté comorienne de France. J'ai écrit un article mais depuis, la situation s'est aggravée. Il y a une sorte de vente aux enchères des jeunes filles. La situation est devenue insupportable pour les familles du marié. Et comme vous pouvez l'imaginer, les conséquences sont néfastes à l'image des divorces en cascade des jeunes couples. Donc pour toutes ces raisons, j'ai décidé de lever le voile sur ces sujets de société qui nous concernent tous de près ou de loin.

Question : Qu'attendez-vous d'un tel roman ?

AAM : Certains pensent que j'ai voulu décourager les candidats à

l'immigration clandestine mais non. Je ne pouvais en aucun cas les décourager surtout que chacun à sa chance. L'adage dit qui ne tente rien n'a rien. Je ne veux les décourager non plus car la plupart d'entre eux quitte les siens parce qu'ils n'ont pas de choix. Leur vie en Afrique n'a pas de sens. Donc c'est le seul moyen d'avoir un second souffle. Mon objectif est donc de les sensibiliser. Je voudrais que chaque migrant prenne l'ampleur de ce voyage aussi difficile que mortel. Retenez que la plupart de ceux qui ont fait la traversée disent qu'ils ne le referaient jamais. Et la déception est aussi grande lorsqu'ils arrivent en Europe et que les conditions de vie sont en plus dures. Peu de gens arrivent à s'en sortir et pourtant ils croyaient avoir fait le plus dur en traversant l'océan à bord d'une embarcation de fortune.

Question : En tant que journaliste, pourquoi un roman plutôt qu'un reportage ?

AAM : En réalité, le fond du livre est un grand reportage. Le récit est le résultat d'une enquête et d'un reportage camera embarquée du début du processus d'immigration clandestine jusqu'à la vie d'immigré en Europe. J'ai du interviewer plusieurs personnes qui ont fait la traversée de la Méditerranée et d'autres qui vivent en France depuis des années. Mais ces personnes n'ont



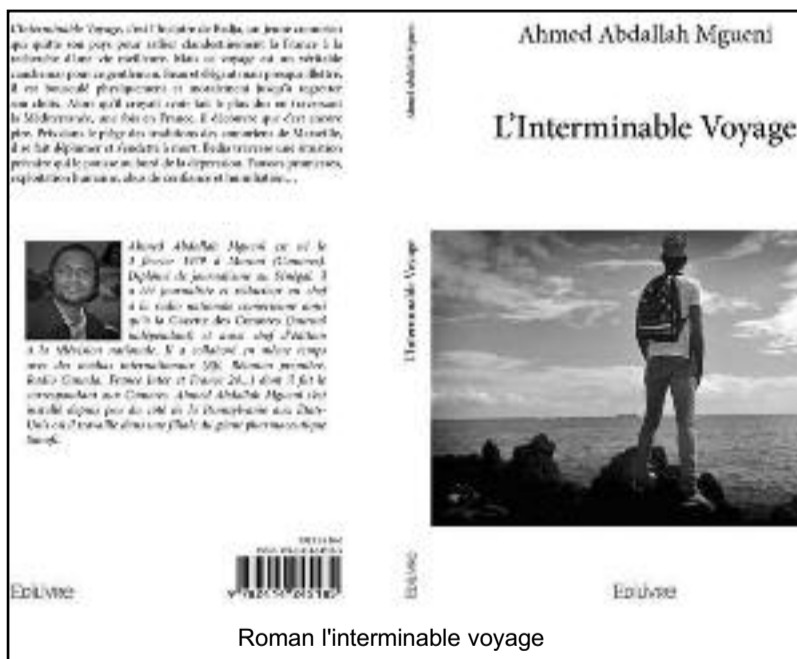
pas voulu témoigner à visage découvert. Donc pour donner un sens à ces faits, j'ai réalisé un roman avec un peu de couleur pour faire passer le message.

Question : Votre vie en "exil" loin du pays a-t-elle inspiré le roman ?

AAM : Bien sûr que cette nouvelle vie est pour quelque chose dans ce roman. Certes, je suis en situation régulière contrairement au personnage du roman, mais l'intégration n'est jamais facile. Il a fallu que je m'adapte à une nouvelle culture, une nouvelle langue et une

nouvelle réalité. J'ai dû me battre très fort pour trouver une place. C'est pour vous dire que j'ai traversé le désert mais peut être d'une manière différente de ceux qui sont en France. Donc, une partie du roman, j'ai raconté une réalité étant donné que je vis cette vie d'immigré. Aussi, dans cette nouvelle vie, j'ai dû rencontrer des gens en situation irrégulière qui peinent à joindre les deux bouts. Et là aussi, je l'ai décrit dans le roman tout en l'adaptant dans le contexte français.

Propos recueillis par Mohamed Youssouf





COMMUNIQUE

Le Mouvement Badili Comores a suivi avec attention le déroulement du référendum tenu hier 30 juillet 2018 aux Comores. Il renouvelle son regret sur les conditions dans lesquelles cette élection a été organisée : un processus qui n'a pas respecté les dispositions constitutionnelles et le refus par le Chef de l'Etat de tout dialogue en vue d'aboutir à une réforme constitutionnelle consensuelle, et ce malgré les appels renouvelés de la Communauté internationale.

En attendant les résultats définitifs nous pouvons d'ores et déjà faire les observations ci-après.

Le premier point est que la grande majorité des comoriens ne s'est pas rendue aux urnes. Parmi ceux qui se sont déplacés, bon nombre ont rejeté le Projet par le vote NUL ou le vote du NON.

Le second point est que la campagne électorale a été caractérisée par une grande tension et de la violence verbale qui ont malheureusement été couronnées par l'incident malheureux qui aurait pu porter atteinte à la vie de l'un des plus hauts responsables au sommet de l'Etat.

Le troisième point est l'absence criante d'un véritable débat sur les vrais enjeux du référendum notamment la transformation de notre Etat fédéral et décentralisé en un Etat unitaire centralisé, qui donne un pouvoir monarchique au Président de la République au détriment des autres pouvoirs.

L'attaque d'hier contre un agent des forces de l'ordre, à qui l'on a coupé la main de manière lâche, est venue couronner ce cycle infernal. Le Mouvement Badili Comores dénonce avec fermeté cette attaque et demande à la justice de faire toute la lumière dans la transparence. Il exprime sa compassion et sa solidarité à la famille de l'agent des forces de l'ordre, aux proches et à toute la Nation dans ces moments d'une extrême violence qui n'est pas conforme à nos traditions. Il appelle également le Gouvernement au plus grand respect des libertés et ainsi de contribuer à l'apaisement.

Tout au long de la Campagne, le Mouvement Badili Comores s'est déployé à dénoncer le non-respect de la Constitution dans le processus engagé, le non-respect des recommandations des Assises nationales et à expliquer les méfaits du Projet de constitution. Nous avons appelé tous les acteurs à une confrontation d'idées, bannissant toute forme de violence. Malheureusement, nous n'avons pas été toujours entendus. Helas, notre pays vient d'enregistrer un grand recul en matière démocratique et de cohésion sociale.

Enfin, le Mouvement Badili Comores a entendu le message envoyé par le peuple. Il continuera à défendre sa vision du changement dans la paix civile et la démocratie. Il lance un appel pressant à toutes les couches sociales de notre pays, en vue de constituer une grande force en mouvement pour un véritable et profond changement de notre pays.

Pour le Bureau Politique, Le Président, Saandi Assoumani

Prières aux heures officielles Du 1er au 05Août 2018

Lever du soleil:
06h 25mn

Coucher du soleil:
18h 01mn

Fadjr :	05h 13mn
Dhouhr :	12h 17mn
Ansr :	15h 16mn
Maghrib :	18h 4mn
Incha :	19h 18mn



AFFAIRE DU GENDARME BLESSÉ

18 arrestations et 3 personnes activement recherchées

Le procureur de la République s'est exprimé hier jeudi dans le cadre de l'enquête ouverte sur le gendarme blessé à l'arme blanche lundi dans un bureau de vote du quartier de Hankounou à Moroni. Mohamed Abdou a annoncé l'arrestation de 18 personnes. D'autres seraient activement recherchées. Parmi elles, le député Tocha Djohar, Youssouf Boina et Alphonse Mlanao.

18 personnes arrêtées dans le cadre de l'enquête sur le gendarme blessé lundi, jour du référendum de révision constitutionnelle. C'est ce qu'a annoncé le procureur de la République dans un point de presse, hier. Le sergent Ali Radjabou a été évacué hier jeudi à l'île Maurice pour recevoir les soins nécessaires après avoir reçu « 9 impacts à l'arme blanche allant de la tête aux côtes jusqu'aux membres inférieurs » et perdu un membre (une main sectionnée).

Comme le ministre de l'Intérieur quelques heures après les faits, le chef du parquet de la République pointe du doigt le parti Juwa: «

Selon les premières informations, les actes ont été préparés entre 18h et 19h à la veille du référendum, au siège du parti Juwa. Ils étaient 15 personnes à l'organiser. Le dimanche, nous avons eu des indices indiquant que les préparatifs ont eu lieu au quartier général du parti en présence de certains hommes politiques dont certains se trouvent actuellement en garde à vue », a déclaré Mohamed Abdou, le procureur de la République.

L'enquête suit son cours et a été confiée à la Brigade de recherche de la gendarmerie nationale. Le député Tocha Djohar, Youssouf Boina et Alphonse Mlanao seraient activement recherchés par les enquêteurs. « Ces personnes ne sont pas accusées d'avoir commis l'acte mais nous sommes sous le régime de la présomption d'innocence », poursuit-il, avant de préciser que « les personnes en cavale que nous sommes en train de rechercher sont quant à elles dans un régime de présomption de culpabilité ».

Dans le souci d'appréhender les coupables, le procureur de la République en collaboration avec les services de sécurité et les pré-



fets, contrôlent toutes les frontières aériennes et maritimes pour éviter que ces derniers ne s'enfuient à l'aide de Kwassa-Kwassa ou de vedettes. « Je suis en contact avec mes collègues d'Anjouan et Mohéli qui sont eux aussi en état d'alerte maxi-

mum. Nous avons mis tous les moyens pour attraper ces personnes », avance Mohamed Abdou qui promet que « tous ces gens seront arrêtés et traduits en justice. Et la sanction sera à la hauteur de l'acte car il s'agit en l'état actuel des choses,

d'un projet d'assassinat ». Au moment où nous mettons sous presse, les personnes recherchées étaient toujours introuvables.

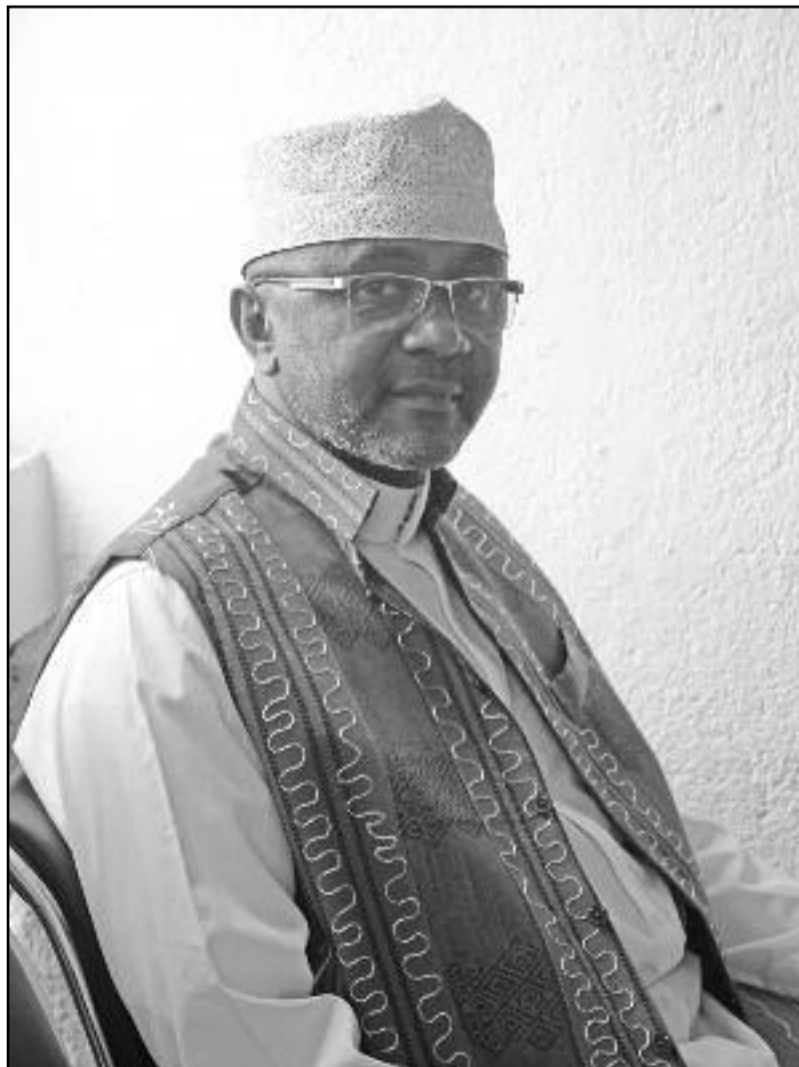
Mohamed Youssouf

PÈLERINAGE 2018

Départ du premier contingent, mardi

Le directeur général de l'Agence nationale du Hadj et de l'Oumra a dévoilé les dates de départ des pèlerins. Devant la presse hier au siège de l'agence

sisé à la présidence de la République, Abdoufatah Said Mohamed a indiqué que deux convois quitteraient Moroni dès mardi prochain.



Ils sont 1200 pèlerins comoriens cette année à se préparer à accomplir leur pèlerinage à la Mecque. Jusqu'ici inconnues, les dates de leurs départs pour la Terre Sainte sont connues depuis hier. Abdoufatah Said Mohamed, directeur général de l'Agence nationale du Hadj et de l'Oumra, a annoncé que le voyage saint se ferait les 7 et 8 août prochain. Les pèlerins sont de ce fait conviés au Foyer des femmes de Moroni dès lundi, 9h00 pour « recevoir les consignes, conseils et conditions à retenir une fois arrivés sur les lieux saints ».

A bord de la Ethiopian Airlines, les pèlerins quitteront Moroni pour la Mecque. « Le mardi 7 août 2018 à 7h50, le premier vol quittera Moroni avec à son bord 288 personnes pour atterrir à Médine à 14h50. Ces derniers devront donc se présenter à l'aéroport dès 2h00 du matin (la nuit du lundi au mardi). Un deuxième vol est prévu le jour même avec décollage à 10h35 et arrivée à Médine à 16h35 avec à son bord, 312 pèlerins. « Ils devront se présenter à Hahaya dès 4h00 du matin », explique M. Abdoufatah qui rappelle que le lendemain, 600 autres personnes devront embarquer

pour l'Arabie Saoudite. « Mercredi 8 août 2018, un 3e vol est prévu à 00h05 avec à son bord 288 pèlerins. Leur convocation est fixée à 20h00. Le 4e vol enfin embarquera 312 personnes qui devront se présenter à Hahaya dès 22h00 », a-t-il précisé.

Le lundi 6 août, les pèlerins sont attendus au Foyer des femmes de Moroni à 9h00. « Nous allons organiser des cours de significations, de conseils et de rappels et de consignes à retenir une fois sur les lieux saints », a expliqué Abdoufatah qui rappelle « qu'il n'est pas nécessaire d'apporter de la nourriture dans les lieux saints », le package incluant les repas. Concernant les préparatifs du voyage, il assure que tout est sous contrôle.

« Il y a toujours des imprévus mais dans l'ensemble, je peux vous assurer que tout est prêt ». Abdoufatah Mohamed a saisi l'occasion pour remercier le ministre des Finances et celui des Affaires étrangères ainsi que le directeur de cabinet du chef de l'Etat qui ne ménageraient aucun effort pour la réussite de ce voyage sacré. « C'est la première fois que les préparatifs du Hadj commencent des mois avant le Ramadan. Nous avons pratiquement tout ficelé.

Nous avons les réservations d'hôtels, les bus. Tout est informatisé. Sauf éléments extérieurs, tout est prêt ici. Avant de quitter Moroni, chaque pèlerin connaîtra le numéro de sa chambre et le numéro du bus, à la Mecque comme à Médine», conclut-il avant de rappeler les dates de retour, les 28 et 31 août 2018.

Ibnou M. Abdou

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Rahamatouallah Youssouf
Documentation archiviste
 Mariama Mhoma
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

l'abonnement
à La GAZETTE tellement plus simple
Contact 322 76 45 ou 334 33 79

PÈLERINAGE 2018

Le député Issa Soulé facilite le Hadj à 21 pèlerins

Le député Issa Soulé a passé mercredi dernier avec l'agence Ive Express un accord pour le transport des pèlerins à la Mecque. 21 pèlerins vont effectuer le hadj cette année grâce à une aide de la fondation Mohamed Bin Rachid Al Maktoum. Aide sollicitée par le député de Bambao Ya Hari.

Le député Issa Soulé s'est arrangé avec la compagnie Ive Express pour que 21 personnes puissent accomplir le cinquième pilier de l'islam. Tous ont d'ores et déjà obtenu leurs visas pour l'Arabie Saoudite. « Actuellement, ce n'est pas nous qui préparons le Hadj. Mais notre rôle d'aujourd'hui est de faciliter le Hadj de nos pères et mères et c'est

le travail que je vais faire, explique Younoussa Mohamed, directeur de l'agence Ive Express. Je ne veux pas que demain, s'il y a un problème sur les logements, l'avion ou bien le transport d'un lieu à un autre, qu'on vienne vers moi. C'est le travail de l'Agence Nationale du Hadj. Notre rôle à nous est de vous accompagner dans les lieux saints».

« Je ne pouvais pas signer cet accord avec Ive Express si je n'avais pas vu les visas sur les passeports des candidats au voyage vers les lieux saints. Et aujourd'hui, je ne peux que me réjouir du travail que j'ai fait », souligne le député Issa Soulé qui se rachète une nouvelle image après les accusations portées sur lui dans une affaire supposée de blanchiment d'argent.

Au départ, ils étaient plus de 30



Le député Issa Soulé signant l'accord avec Ive Express pour les 21 pèlerins

pèlerins qui devaient effectuer le hadj cette année. Mais avec la hausse du prix du package, le député

était obligé de réduire le nombre. « J'avais demandé à que chaque pèlerin complète la somme qui reste

mais ils n'ont pas pu. J'étais obligé de réduire le nombre et privilégier les plus âgés », poursuit-il, avant d'ajouter que « les autres pourront le faire l'année prochaine inshallah ».

Le député de Bambao Ya Hari a saisi l'occasion pour parler de la fondation qu'il a créée, Mche Soule, et qui agit pour les personnes vulnérables, démunies et pauvres en particulier les enfants et les familles pour l'éducation, le développement et le bien être sur l'ensemble du territoire. « Actuellement, on nous a fait un don d'un bus et je vais le mettre à la disposition de l'Université des Comores », annonce cet élu natif de la ville de Mdé.

Mohamed Youssouf

ENVIRONNEMENT

Une Feuille de route contre les Espèces exotiques envahissantes

Du 25 au 28 Juillet dernier, des représentants des organisations nationales impliquées dans la problématique des Espèces exotiques envahissantes (EEE) se sont réunis dans un hôtel de la place à Moroni dans le cadre d'un atelier pour l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'action opérationnel des espèces exotiques envahissantes dans notre pays. La première phase de ce projet a pris fin le 31 juillet.

B faut savoir que parmi les objectifs définis par le plan stratégique de la Convention sur la diversité biologique et dont notre pays est membre, il a été demandé dans l'Objectif 9 d'Aichi pour la biodiversité, que d'ici à 2020, les espèces exotiques envahissantes et les voies d'introduction sont identifiées et classées en ordre de priorité, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces ». Les 20 Objectifs sont regroupés dans cinq buts stratégiques devant être atteints d'ici à 2020.

L'atelier s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du projet pilote Inva'Ziles au niveau des Comores et

portant sur la connaissance et la lutte contre les EEE. Le projet était porté par le Centre national de documentation et de recherche scientifique des Comores (CNDRS) et mis en œuvre avec ses partenaires institutionnels locaux. Le projet Inva'Ziles était financé par l'Union Européenne sous la tutelle technique de l'Union Internationale pour la conservation de la Nature (IUCN).

Il a été convenu au cours de cet atelier, d'élaborer et de mettre en œuvre une feuille de route portant sur les actions prioritaires à réaliser à court et en moyens terme pour finaliser la formulation de la SNEE. La coordination du projet pilote Inva'Ziles et le Direction Général de l'Environnement ont été proposés pour le suivi de la mise en œuvre de cette feuille de route.

Il s'agit de partager les listes des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes hiérarchisée établie par le projet pilote Partager les textes juridiques et réglementaires relatives à la conservation de la biodiversité en générale et à l'introduction aux Comores des espèces animales et végétales, partager les documents de politiques et stratégies de développement globale et/ou sectorielle aux participants de l'atelier et à d'autres per-

sonnes ressources.

Les participants à l'atelier et les autres personnes ressources ont été encouragés à adhérer au réseau régional des EEE des îles du Sud-ouest de l'Océan Indien pour le partage et à l'accès des ressources sur les EEE. Il a aussi été demandé l'élaboration d'une liste des espèces animales exotiques et les micro-organismes existants et aussi effectuer des inventaires floristiques et faunistiques marines complémentaires d'ici la fin de cette année.

La mise en place d'un comité

national des EEE sous tutelle du ministère chargé de l'environnement, comme un sous organe de la Commission nationale de développement durable (CNDD) a été inclus dans la feuille de route comme la création d'une plateforme nationale d'échanges d'informations, d'expériences et de connaissances sur les problématiques liées à l'introduction et à la gestion des EEE.

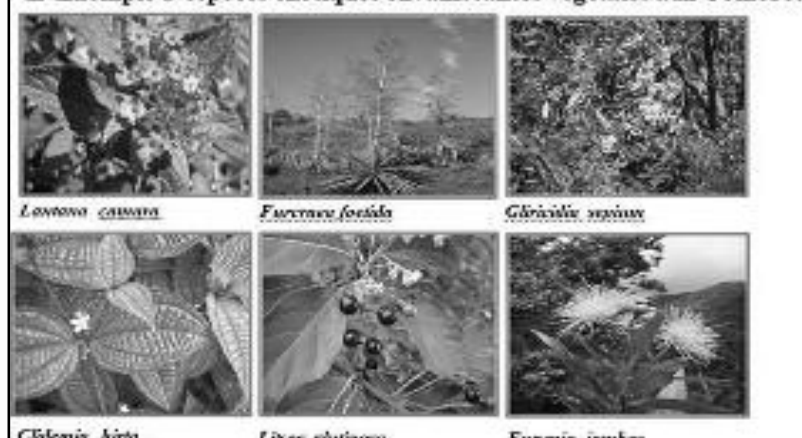
Par ailleurs il a été fortement recommandé l'accompagnement de l'initiative de la Direction générale de

l'Environnement dans les négociations déjà engagées avec le Cabinet de la Présidence de la République de l'Union des Comores pour rendre fonctionnel la CNDD.

La question de la recherche de financements adéquats pour la mise en œuvre des recommandations de cette feuille de route en attendant la mise en place d'un programme ou d'un projet de gestion des EEE a été largement soulignée dans la feuille de route.

Hachime Abdérémane

Exemple d'espèces exotiques envahissantes végétales aux Comores





JOB ANNOUNCEMENT

Training Manager

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of Training Manager (TM) based in Moroni, Comoros.

POSITION SUMMARY: Under the direct supervision of the Country Director, the Training Manager (TM) is responsible for: the development, preparation, implementation, monitoring, and evaluation of several annual training events and workshops for Peace Corps Volunteers. The TM is also responsible for the recruitment, training, and management of temporary training staff, and coordinates the work of the Language and Cross-culture Coordinator and Programming/Training Assistant. The work of the TM is both administrative and programmatic.

Required Qualifications:

- * University Bachelor's degree in Education, Training, or other relevant field
- * At least four years' work experience in fields related to training, training design, or education, preferably with adult learners
- * Basic administrative experience coordinating logistics and/or budgets
- * Excellent interpersonal and communication skills
- * Written and oral fluency in French and Comorian dialect
- * Advanced written and oral English language skills
- * Ability to work in a cross-cultural setting
- * Proficient computer skills (Microsoft Word, Excel, PowerPoint)

Preferred Qualifications:

- * Master's degree or other advanced training in a relevant field
- * Prior supervisory or leadership experience

- * Prior experience with international or multicultural organizations

The position is open to Comorian citizens, as well as third-country nationals with a valid work permit for Comoros. Interested and qualified applicants for this position should submit the following:

1. Letter of interest, **in English**, addressing your experience and suitability for the position
2. Current CV or resume
3. Application form DS-174 completed **in English**
a. To receive the application form, please email pccocomoros@peacecorps.gov or pick up a form at the Peace Corps office at Rive Gauche.
4. Copies of other relevant documentation (training certificates, etc.)
5. Copy of identity card or passport
6. Extrait de Casier Judiciaire

Deadline: 4 p.m. (16h) on Friday, August 17, 2018

- * Electronic applications are preferred. Please email your documents to comorospc@peacecorps.gov.
- * Paper applications may be sent to Peace Corps Office, Rive Gauche, Attention: DMO
- * Incomplete or late applications will not be accepted.
- * Applications will only be accepted in English.
- * Candidates will only be contacted if they are invited to interview. The selection process may include a short test. No telephone calls, please.

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, LIGUE DE NGAZIDJA

Invaincu à la phase retour, Volcan prend le large

Les résultats des matches, comptant pour le Championnat des Comores (D1), Ligue de Ngazidja, phase retour, se suivent et se ressemblent pour Volcan club de Moroni. Invaincu jusqu' alors, il accumule les points convoités (victoire, 3 et nul, 1). La dernière victime, c'est l'Union sportive de Mbeni (4-0), le mercredi 1er août dernier.

Mathématiquement, cette succession d'exploits lui permet de s'éloigner de ses frères rivaux les plus déterminés, entre autre Ngaya Football club de Mde.

Dans cette phase retour du championnat régional, les dieux des stades, à l'intérieur comme à l'extérieur, ne cessent d'accorder leur sourire à Volcan club de Moroni. « Nous avons raté les autres compétitions. Nous nous sacrifions pour flamboyer au championnat. Je rappelle toujours au groupe que l'ennemi numéro d'un prétendant au titre sérieux, c'est l'excès de confiance. Dieu merci, tout se passe bien. Nous traitons tous les adversaires sur le même

pied d'égalité », déclare Abdel Kamal, membre du staff technique des Moroniens. La victime de la 15e journée, tenue le mercredi 1er août 2018, c'est l'Union Sportive de Mbeni. Ses bourreaux sont Djudja Ibrahim (25e, 1-0), Basler Kamal (55e, 2-0 et 91e, 4-0), et Tchenko Ali (65e, 3-0).

Volcan, provisoirement premier

Mathématiquement, Volcan club de Moroni doit comptabiliser (33 points). Cette succession des scores de parité et de victoires lui permet de s'éloigner davantage de ses frères rivaux les plus déterminés, entre autre Ngaya. Le score de parité

concédé par ce dernier hier (1-1) pourrait refroidir ses ambitions. « Le match s'est bien déroulé. C'est l'arbitre qui a failli tout compromettre par ses décisions tardives et certaines hésitations. Apparemment, il était allergique aux cartons. C'est dangereux », fait remarquer notre interlocuteur.



Bm Gondet

Résultats, 16e journée

Asceji # Etoile du Sud : 2-1
Volcan # Us Mbeni : 4-0
Enfants des Comores # Jacm : 1-0
Elan # Ngaya : 1-1
Etoile Polaire # Aventure : 1-1
Etoile des Comores # Bonbon Djema : 0-0

Calendrier, 17e journée

Dimanche 5 août 2018,
vers 15h 00

A Foubouni :

Etoile du sud # Volcan

A Mbeni :

Usm # Enfants des Comores

A Mitsamiouli :

Ngaya # Etoile Polaire

A Wela-Mits :

Aventure # Etoile des Comores

A Moroni : Bonbon Djema # Asceji

Terrain à déterminer :

Jacm # Elan

JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE, ALGÉRIE

Les athlètes comoriens sont revenus bredouille

Après une dizaine de jours de confrontation sportive entre des athlètes du continent, dans le cadre des Jeux Africains de la Jeunesse, l'Algérie a clôt les festivités le 28 juillet dernier. La couleur nationale a été timidement défendue par l'Athlétisme, l'Haltérophilie et le Karaté. Confrontés à une absence de préparation digne, nos athlètes ont regagné le bercail sans aucune médaille.

Les Jeux Africains de la Jeunesse sont une compétition multi disciplinaire qui se déroule tous les 4 ans : Maroc (2010), Botswana (2014) et Algérie (2018). Ils sont ouverts aux athlètes, filles et garçons, ayant entre 14 et 18 ans. Cette 3e édition a servi d'arène pour la qualification aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, prévus à Buenos Aires (Argentine) en octobre prochain. Mais, sans encadrement technique, nos athlètes n'ont pu atteindre leur objectif.

« Certes, on a raté le podium. Mais, nous avons présenté des jeunes qui savourent à peine une lère sortie internationale. Ils n'ont aucu-

ne expérience régionale, et encore moins continentale. Il faut encourager ceux qui ont réussi à battre leur propre record national. Pour moi, c'est une victoire. Personnellement, je les félicite et remercie le comité olympique pour sa bienveillance financière. On a raté Buenos Aires. Mais avec un bon encadrement, ces jeunes présentent un bon espoir aux Jeux des îles de Maurice en 2019. Un sprinter comorien de 100 et 200 mètres ne s'est pas présenté à la compétition, sans aucune justification », explique, l'entraîneur de l'Haltérophilie, Abou Mze Hamadi, présent à ce prestigieux rendez-vous sportif des jeunes athlètes africains.

La gloire se prépare, se mérite

Dans le classement général des médailles pour (54 pays et 30 disciplines), l'Algérie (226) et l'Égypte (199) se sont taillés la part du lion. Et dans l'Océan indien, Maurice resplendit en haut du tableau avec 31 médailles, suivis de Madagascar (4), Seychelles (3), Djibouti (1). Avec zéro médaille, notre pays rayonne en lanterne rouge. Les sta-

tuts politiques de Mayotte et de Réunion excluent leur participation. Nous rappelons qu'une ossature sur laquelle les pays construisent des équipes nationales performantes se prépare à partir de la base, et graduellement.

Le sport scolaire s'avère une pépinière incontournable. Les clubs assurent la relève. Le reste c'est la

volonté et la bienveillance financière des autorités. En clair, il faut relancer le sport scolaire pour dénicher les talents naissant, susceptibles de devenir de grands champions, bien entendu si l'encadrement technique est convenable et le moyen de préparation, adéquat. « L'athlète absent aux épreuves de 100 et 200 mètres était blessé

depuis les Jeux des Jeunes de l'Océan indien de Djibouti. Mais, il est combatif et perfectible. Il est notre espoir de demain », clarifie Attoumani Mdere, Secrétaire général de la Fédération Comorienne de Sport Scolaire et Universitaire.

Bm Gondet



Décès

La Direction Générale de Turkish Airlines et sa représentation aux Comores ont la douleur de présenter leurs condoléances à l'ANACM et à la famille suite au décès de leur frère Monsieur Ahmed Mohamed Chanfi, Directeur Général de l'ANACM.

« Nous appartenons à Dieu et vers Allah, le miséricordieux nous retournons ».

«Allah Yarhamuhu ».

La Direction Générale
Moroni-Badjanani

La gazette des Comores,
Savoir et comprendre

LES JE VIENS DE PARIS ET MARSEILLE EN PARTENARIAT AVEC LES JEUNES DE MORONI
PRÉSENTENT...

**SAMEDI
04
AOÛT 2018**
A PARTIR DE 22H00

"LA NUIT DES JE VIENS"

6ème Édition (I love this Game)

Entrée: 5000fc

Show Video Mix
DJ ZORO (Zanzibar)
DJ AMED (Moradisc)
Guest: DJ BALBO (Marseille)

Infos
+269 333 16 45
+269 433 16 45
+33 670 904 619
📧 : Inès Ranya
* Tenue correcte exigée *

PARENTAL ADVISORY
CONVIVIAL CONTENT

AU COELACANTHE, ROUTE DE LA CORNICHE MORONI

REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF*
Aller/Retour

Plus d'info
+269 328 69 69
*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com